

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Infrastructures

Le 24 mai 2012 à 19h30

(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : R. Maréchal (Président de la CLDR), F. Léonard (Echevin, CLDR), M. Meert (CLDR, Comité culturel de Xhoris, Xhorisons, Fabrique d'église), L. Strée (CLDR), C. Lizen (CLDR et tennis de table de Xhoris), R. Lambotte (CLDR), C. Strée (CLDR), V. Silvestre (CLDR), J-J Symul (Comité culturel de Xhoris), C. Brissa (Comité culturel de Xhoris), C. Polard (Bucolique asbl), A. Legrand-Delbeque (Chorale de Xhoris), F. Devegnée (asbl Sy/Logne/Vieuxville), M. Pierret (Comité des fêtes de Rouge-Minière et Amicale des pensionnés de Ferrières), A-M Colin (Musée du jouet), D. Wilders (JB71 asbl), R. Pirotton (Comité de St Nicolas de Xhoris), A. Laffineur (Espoir Club de Pétanque de Xhoris), M-A Philippe (Bibliothèque de Xhoris), A. Hombert (UFC de My)
S. Beaufays et A. Barthelemy, agents de développement (GREOA)

Excusés : S. Brevers, J-F Cornet

La réunion débute à 19h30.

Pour cette première réunion du Groupe de travail, les associations de la commune ont été invitées.

Après un tour de table permettant aux participants de se présenter, les agents de développement expliquent que cette réunion consistera en l'exposé synthétique des résultats des consultations individuelles des 35 associations qu'ils ont rencontrées en mars et avril 2012. Cet exposé sera une base pour mener une réflexion globale sur les aménagements nécessaires en matière d'infrastructures dans la Commune. Ils expliquent également que les projets qui sont subsidiés dans le cadre du développement rural sont des projets liés aux besoins collectifs.

La réunion se poursuit par une présentation de l'ODR, des défis et objectifs définis lors des précédentes consultations citoyennes. Les agents de développement précisent que les objectifs poursuivis en matière d'infrastructures doivent être envisagés en interaction avec les autres défis et objectifs de développement ainsi qu'avec les projets qui y sont liés (logement, énergie, coordination entre associations, emploi/télé-travail, intergénérationnel, mobilité...). Les agents de développement effectuent ensuite une présentation synthétique des résultats de la consultation individuelle des associations (cf. Power Point). Ils soulignent que cet exposé

ne présente que les grandes lignes de la consultation et donc, que certains points évoqués lors des entretiens ne seront pas présentés lors de cette réunion. A l'issue de cette présentation, ils constatent que les besoins sont nombreux mais que des points de convergence entre les associations ressortent de la consultation. Ces derniers sont un point de départ pour une réflexion visant à rationaliser les besoins de la collectivité. Concernant la suite de la procédure, les agents de développement expliquent que le groupe de travail approfondira la réflexion sur les infrastructures de rencontre et qu'ensuite les projets qui seront approuvés par la CLDR et les autorités communales pourront faire l'objet d'une fiche-projet dans le PCDR. Un bureau d'étude réalisera alors les esquisses en tenant compte des besoins de la population et budgétisera le projet qui, si le PCDR est approuvé, pourra alors éventuellement faire l'objet d'un subside de la Région wallonne.

Une salle polyvalente à Xhoris ?

Un avis favorable à l'aménagement d'une salle polyvalente à Xhoris a été émis par une quinzaine d'associations lors de la consultation individuelle. Les agents de développement invitent les participants à faire part de leurs opinions à l'assemblée concernant ce projet. De manière générale, la création d'une telle salle soulève plusieurs questions.

Tout d'abord, il apparaît qu'un tel projet doit être réfléchi pour que le sportif et le culturel puissent cohabiter au sein d'un même espace, au niveau de l'infrastructure et au niveau de la gestion et de la coordination de l'agenda. F. Léonard explique que le projet existant a été pensé d'un point de vue architectural afin de définir des espaces adaptés aux différentes activités. En ce qui concerne la gestion de la salle, il ressort de la consultation que beaucoup d'associations en auraient besoin pour des activités ponctuelles. Il ne devrait donc pas y avoir une demande trop importante en permanence. Néanmoins, R. Maréchal explique qu'il a conscience des difficultés liées à la coordination d'une telle infrastructure, puisque ce même type de difficulté est présent pour la gestion du Collège St Roch.

Ensuite, les participants s'interrogent quand à la pertinence de situer cette salle à Xhoris. En effet, pour certains, le village de Xhoris est un peu trop excentré pour accueillir une telle infrastructure. Ils se demandent si les Ferrusiens se déplaceraient facilement à Xhoris pour leurs activités. Du point de vue des habitants de Xhoris, la situation excentrée est un faux problème puisque les habitants de Werbomont et de Xhoris sont eux aussi excentrés par rapport au centre de Ferrières. A ce sujet, R. Maréchal explique que le terme de « salle polyvalente » n'est pas forcément le plus adapté et que d'autres projets seront à envisager dans les anciennes communes. En effet, il ressort de la consultation, un besoin de revitalisation des infrastructures dans les villages des anciennes communes. Ces plus petites infrastructures pourraient accueillir des événements culturels mais aussi des activités diverses telles que des activités intergénérationnelles et venir compléter les activités organisées à la salle « polyvalente ».

Des projets dans les villages

Le besoin de développer des plaines de jeux dans les différents villages a très souvent été évoqué. Ce type de projets semble intéressant à développer car cela s'inscrit tout à fait dans le déploiement de la convivialité et de projets intergénérationnels.

Concernant les infrastructures existantes, un participant souligne que des aménagements ne nécessitant pas de subsides peuvent aussi être réalisés (recherche de locaux pour stocker du

matériel...). F. Léonard ajoute par ailleurs qu'il est important de travailler en partenariat avec des salles privées telles que la salle la Renaissance et le Cercle qui sont bien équipées.

Coordination et gestion des infrastructures communales

Plusieurs associations éprouvent le besoin d'une meilleure gestion et coordination des salles communales. Actuellement, les salles sont gérées par les associations qui les occupent principalement. Cela entraîne des difficultés d'horaire avec souvent, une priorité pour les activités de ces mêmes associations au détriment des autres utilisateurs. Les participants suggèrent la mise au point d'un système de plage horaire fin de permettre à tous de bénéficier des salles de façon équitable. Certains envisagent également de créer un comité indépendant qui assurerait ce travail de gestion de manière neutre. Quant à la Commune, les participants souhaiteraient qu'elle continue à s'occuper de la mise à disposition du matériel (scène, chapiteau) aux associations et de la supervision de l'état et de l'utilisation des salles. Les associations présentes sont également favorables au partage du matériel.

Conclusion

Cette réunion d'information a permis de mettre en avant les points de convergence entre les associations et d'aborder les projets relatifs aux infrastructures de manière globale. Afin de permettre au groupe de travail « infrastructures » de réfléchir de manière constructive, les agents de développement transmettront aux associations les résultats de la consultation individuelle. Celles-ci pourront alors ajouter leurs éventuelles remarques en bénéficiant d'une meilleure visibilité des besoins collectifs.

La réunion se clôture à 21h00.